



**L'AVIS de Muttersholtz – Janvier 2019 –
Dossier : Le Plan local d'urbanisme
Entretien avec Elisabeth Picard Lesteven, conseillère
municipale.**

- Pouvez-vous vous présenter ?

« Conseillère municipale, j'habite à Muttersholtz depuis 2001. Pour moi, participer à l'élaboration du PLU était un vrai choix : j'ai fait, dans une « autre vie », une licence d'urbanisme ! J'ai suivi la quasi-totalité des réunions depuis 2014, du moins celles qui se passaient en soirée, car je travaille encore. »

- Pouvez-vous nous raconter l'histoire, la genèse de ce PLU ?

« En participant aux réunions, j'ai découvert les différentes étapes :

- le diagnostic, qui prend en compte l'historique et que j'ai trouvé extrêmement intéressant : c'est un retour sur le passé, sur l'évolution du bâti et du village dans sa morphologie. La réflexion sur les bâtiments vacants en est issue, c'est donc une phase qui joue un grand rôle.

- ensuite, il s'est agit de donner les orientations, c'est-à-dire, collectivement, de réfléchir à ce qu'e l'on souhaite que le village devienne, tout en prenant en compte les projets en cours (le lotissement du Bruchfeld, par exemple, constitue un état de fait depuis dix ans, et on doit anticiper la suite).

- enfin, le zonage concerne tout le règlement (hauteur des bâtiments, etc..) et permet l'homogénéité architecturale du village, et donc sa beauté.

Participer au PLU permet de piloter le développement de la commune, avec des contraintes comme celle du SCoT (Schéma de Cohérence Territoriale) : globalement, nous nous sommes accordés sur la nécessité de ne pas développer spatialement le village, de ne pas poursuivre une expansion qui est énorme depuis quelques décennies, en optant plutôt pour une politique des dents creuses, qui permet aussi de prendre davantage en compte l'environnement.

Une autre préoccupation a également orienté nos choix. C'est de favoriser le « Vivre ensemble », la qualité de vie dans le village et de faire en sorte que le village ne devienne pas un village dortoir. Permettre l'aménagement de circulations douces et du coeur de village ou encore réserver des espaces pour de futurs projets collectifs participent, à notre avis, de cette ambition. »

- Quel est votre rôle dans l'élaboration du PLU de la Commune ?

« Je n'ai aucun intérêt foncier à Muttersholtz ! Cela me permet de rester en-dehors de toutes préoccupations personnelles, et donc de réfléchir uniquement en termes d'intérêt général, de bien commun, sans parti-pris. Pour moi, il est important que le développement urbain soit à la fois plus solidaire et plus respectueux de l'environnement. »

- D'après vous, quelle est l'utilité et la fonction d'un PLU ?

« Ce n'est de loin pas anodin... Le PLU permet de se projeter dans un avenir proche, il oriente le devenir de la commune : son ouverture aux entreprises, aux commerces. Il permet aussi que le village conserve une taille humaine, en ralentissant l'étalement.

J'aime la philosophie qui consiste à mettre en avant la qualité de vie, tout en liant le technique, l'humain, l'économique. Le PLU permet, par la maîtrise foncière, de garder une unité dans le village, un lieu de vie dont la qualité de vie doit être conservée. C'est pour moi un outil d'équité sociale, car la même règle s'applique à tout le monde. »

- Quelles sont les particularités de Muttersholtz en termes d'urbanisme, de développement et concernant l'avenir du village ?

« La maîtrise foncière me paraît très importante, avec le choix de conserver les anciens bâtiments. Par contre, la zone inondable constitue une contrainte majeure, car nous devons faire comme si la digue n'existait pas ... cela a considérablement compliqué le travail, par exemple quand il a fallu examiner le cas de l'usine Mathis. Pour nous, il est primordial que cette entreprise puisse, dans l'avenir, se développer si c'est nécessaire pour elle ; parallèlement, le risque d'inondation doit également être pris en compte. »

- Comment a été mené le travail ? Comment s'est déroulé l'élaboration du PLU ?

« Le travail avec le bureau d'études était très, très intéressant... Ce sont des gens qui n'habitent pas le village, qui peuvent ouvrir la réflexion et apporter des points de comparaison.

En-dehors des réunions, nous sommes allés souvent sur le terrain, à vélo parfois, pour observer les aspects extérieurs (comme les entrées de village : des espaces importants car ils donnent la première impression aux personnes qui arrivent à Muttersholtz). Nous avons aussi travaillé sur tout ce qui relève de la publicité... avant d'être considérablement ralentis par la contrainte du risque d'inondation, que j'ai évoqué plus haut (le PPRI). »

- Muttersholtz est très engagée dans le développement durable, en quoi le PLU permet-il d'accentuer cet engagement ?

« La réflexion sur le PLU a permis d'examiner les logements vacants – et plusieurs projets de réhabilitation sont déjà en cours, pour éviter l'artificialisation des sols. La trame verte, le long du Langert, a aussi bénéficié de nos échanges, comme la préservation des ripisylves (les bords de rivière). Les subventions TEPCV, dont nous avons pu profiter en remportant des appels à projets, sont allées dans un sens similaire à celui que nous souhaitons donner au PLU : c'est donc un ensemble cohérent. »